



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : communistes-hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

20/09/2020

Restructuration et concentration du capital dans le secteur eau-énergie-environnement

Depuis plusieurs semaines, l'actualité économique est en partie focalisée sur la possible fusion de Veolia et Suez qui sont deux géants mondiaux dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de l'environnement. Autant dire que le devenir de ces deux entreprises va peser lourd dans les domaines concernés et dans celui de l'emploi.

Une brève présentation des deux groupes permet de mieux comprendre les enjeux.

Engie est un groupe industriel énergétique français. C'est le troisième plus grand groupe mondial dans le secteur de l'énergie en 2015. Son principal actionnaire est l'État français. Il détient un quart du capital (23,64%). Le groupe naît le 22 juillet 2008 d'une fusion entre Gaz de France qui est alors privatisé et Suez.

Suez est un groupe français de gestion de l'eau et des déchets. Il est le premier fournisseur privé d'eau dans le monde. En 2019, l'entreprise publiait un chiffre d'affaires de 18 milliards d'euros et employait 89.352 salariés. Le nouveau groupe naît la fusion entre EDT et Suez. En 2010, GDF Suez devient « la plus grande société de services au public au monde en matière de chiffre d'affaires » du fait de son accord avec l'énergéticien britannique International Power. En 2018, Engie compte 158.505 salariés et le chiffre d'affaires s'élève à 60 milliards d'euros.

Veolia est une multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia commercialise des services de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie à une clientèle composée principalement de collectivités locales et d'entreprises. Elle emploie plus de 163.000 salariés sur les cinq continents. Le chiffre d'affaires de Veolia en 2015 était de 25 milliards d'euros.

Le décor planté, il convient de rappeler les bases de l'opération en cours, tout en soulignant que la question de la constitution d'un groupe formé de Veolia et de Suez n'est pas apparue au début du mois d'août mais date déjà de plusieurs années sans déboucher jusqu'à aujourd'hui. C'est le 04 août 2020, que le président du groupe ENGIE et son conseil d'administration ont décidé de mettre sous revue stratégique 2/3 des activités de services des actifs. Cette déclaration a retenu toute l'attention du PDG de Veolia qui s'est alors prononcé pour une offre d'achat des actions permettant à Veolia de ranger Engie et par voie de conséquence Suez dans sa besace. La proposition d'un rachat des actions à 15 euros (elles sont actuellement cotée environ 13 euros) a évidemment été jugée trop faible par Suez, les capitalistes ont le sens aigüe de la valeur ! Un tel rachat conduirait un à groupe parmi les tous premiers au plan mondial mais nécessiterait de remettre la gestion de l'eau à une autre structure capitaliste du fait de loi sur les monopoles. Du coup le projet de Suez s'accompagne de la cession du segment eau à Meridian. Chacun des protagonistes y va de son discours sur les bienfaits de cette concentration restructuration affirmant la main sur le cœur que personne et surtout pas les salariés, ont quelque chose à craindre et surtout pas au niveau de l'emploi. Ce sont évidemment des paroles verbales car toute l'expérience de tels processus montre qu'ils s'accompagnent de licenciements dont l'objectif pour le capital est de gagner en productivité et donc d'augmenter le taux d'exploitation des salariés et par voie de conséquence les profits. C'est bien ce que craignent les organisations syndicales et tout particulièrement la coordination CGT ENGIE et la Coordination CGT SUEZ : « Une telle décision engendrerait ainsi un début de désossage et une mise à mort annoncée de SUEZ et d'ENGIE. » les désossages d'entreprises sont le moment privilégié pour le patronat de tailler féroce dans l'emploi !

Pourquoi ces grands mouvements de restructuration et de concentration du capital se produisent-ils aujourd'hui avec une telle ampleur et une telle vigueur ? Tout d'abord parce que dans le système capitaliste, la tendance à former des monopoles est une loi de son développement. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui où la taille des monopoles est devenue si grande, parfois supérieure en capitalisation que la richesse même d'États importants, qu'ils se livrent à une guerre acharnée pour conquérir des marchés en éliminant les concurrents. Pour cela, il faut concentrer sans cesse le capital. De plus, certains segments d'activité sont particulièrement stratégiques, c'est vrai dans le domaine de l'énergie dont relèvent les deux groupes, mais c'est vrai aussi dans le domaine vital de l'eau qui apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur des affrontements entre monopoles capitalistes tant les besoins dans ce domaine augmentent tandis que l'accès à la ressource trouve ses limites. Il en va de même dans le domaine du retraitement des déchets et de leur valorisation. Les capitalistes se battent donc au plan national et international pour placer leurs pions et dégager des profits en hausse. IL s'en suit une lutte acharnée entre groupes monopolistes et dans cette lutte ce ne sont pas les intérêts ni des salariés concernés ni des citoyens qui priment.

La presse au service du capital se garde bien de souligner les aspects stratégiques, politiques et sociaux de telles concentrations. Les partis politiques en limitent la portée et si une commission d'enquête doit être réunie au parlement, c'est pour « *dépolitiser l'affaire* » ! Eh bien non, nous entendons au contraire la politiser en montrant que l'avenir des salariés et pas seulement ceux des entreprises concernées, est en jeu en ce qui concerne leur droit à l'accès à l'eau, à l'énergie et à un environnement conforme aux besoins de la vie. Pour nous, atteindre ces objectifs passe par l'appropriation de ces entreprises par la Nation, c'est à dire par leur nationalisation !